

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00880

Numéro SIREN : 432 470 631

Nom ou dénomination : 2.P.

Ce dépôt a été enregistré le 19/07/2022 sous le numéro de dépôt B2022/012729

2.P.

Société par actions simplifiée au capital de 44 200 euros
Siège social : 4 rue Octant, 38130 ECHIROLLES

RCS GRENOBLE 432 470 631

COMPTES ANNUELS ET ANNEXES

Exercice clos au 31 décembre 2021

Certifiés conformes,
Le Président



Désignation de l'entreprise : SAS 2.P.		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise : 4 rue de l'Octant Parc Sud Galaxie 38130 ECHIROLLES		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 4 3 2 4 7 0 6 3 1 0 0 0 4 0			Néant <input type="checkbox"/> *				
			Exercice N clos le, 31/12/2021				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	3 106	3 106	
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	32 010	32 010	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	219 600	219 600	
		Constructions	AP	AQ	2 013 044	898 239	1 114 804
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	75 871	73 440	2 431
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	452 428	139 462	312 966
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	1 775 655		1 775 655
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	4 143 772		4 143 772
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
Autres immobilisations financières*		BH	BI	1 383		1 383	
TOTAL (II)		BJ	BK	8 716 872	1 114 248	7 602 624	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO	14 255		14 255
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	605 275		605 275
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	139 535		139 535
		Autres créances (3)	BZ	CA	73 284		73 284
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG	208 343		208 343	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	6 711		6 711	
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 047 404		1 047 404	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	1 114 248	9 764 277		8 650 028
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise		SAS 2.P.		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 44 200.....)	DA	44 200		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	170 100		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	4 420		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	3 169 862		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	100 367		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	3 488 950	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	15 000		
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	15 000		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	718 318		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	4 103 814		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	140 346		
	Dettes fiscales et sociales	DY	141 092		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	34 078		
	Autres dettes	EA	8 427		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	5 146 078		
	Écarts de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	8 650 028		
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	864 302		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2.P.				Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	632 298	FH	FI	632 298
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	632 298	FK	FL	632 298
	Production stockée*			FM	14 255	
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	8 352	
	Autres produits (1) (11)			FQ	7 346	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	662 252
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	621 204
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(599 498)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	231 092
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	57 888
	Salaires et traitements*				FY	273 780
	Charges sociales (10)				FZ	105 085
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA	84 150
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	21
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	773 726	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(111 473)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	333 387
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	81
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
Total des produits financiers (V)				GP	333 468	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	133 147
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
Total des charges financières (VI)				GU	133 147	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	200 320	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	88 846	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS 2 . P .		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 15 166
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 15 166
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF 3 638
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 3 638
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI 11 528
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK 8
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL 1 010 887
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM 910 519
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN 100 367
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP 3 815
		- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	
	(9) Dont transferts de charges		A1 8 352
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	3 638		
Produits des cessions d'éléments d'actif		15 166	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

Annexe 

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS 2.P.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 8 650 029 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 100 367 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 12 ans
- * Matériel de transport : 2 à 7 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 116			35 116
Immobilisations incorporelles	35 116			35 116
- Terrains	219 600			219 600
- Constructions sur sol propre	1 916 233	96 812		2 013 044
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	75 872			75 872
- Instal.générales, agencements aménagements divers	358 403	4 400		362 803
- Matériel de transport	88 860	4 353	36 060	57 153
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 473			32 473
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 691 440	105 565	36 060	2 760 945
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	5 664 575	322 858	68 004	5 919 428
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 383			1 383
Immobilisations financières	5 665 958	322 858	68 004	5 920 812
ACTIF IMMOBILISE	8 392 515	428 423	104 064	8 716 873

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		105 565	322 858	428 423
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		105 565	322 858	428 423
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		36 060	68 004	104 064
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		36 060	68 004	104 064

Immobilisations corporelles

Composants

Notes sur le bilan

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée aux immobilisations suivantes :

	Valeur Brute	Utilisation ou Taux d'amortissement	Mode d'amortissement
GRANGE HERBEYS GROS OEUVRE	232 432	85% sur 600 Mois	LINEAIRE
GRANGE HERBEYS FACADES	20 250	15% sur 600 Mois	LINEAIRE
GRANGE HERBEYS INSTALLATIONS	124 238	240 Mois	LINEAIRE
GRANGE HERBEYS AGENCEMENTS CPLTS	8 639	120 Mois	LINEAIRE
GRANGE HERBEYS AGENCEMENTS	5 956	120 Mois	LINEAIRE
MAISON SEYSSINS GROS OEUVRE	202 500	50% sur 480 Mois	LINEAIRE
MAISON SEYSSINS FACADES	81 000	10% sur 120 Mois	LINEAIRE
MAISON SEYSSINS INSTALLATIONS	81 000	25% sur 120 Mois	LINEAIRE
MAISON SEYSSINS AGENCEMENTS	40 500	15% sur 60 Mois	LINEAIRE
RONDEAU ISARD GROS OEUVRE	214 200	50% sur 180 Mois	LINEAIRE
RONDEAU ISARD FACADES	64 260	15% sur 120 Mois	LINEAIRE
RONDEAU ISARD TRVX APP	1 680	120 Mois	LINEAIRE
RONDEAU ISARD INSTALLATIONS	47 777	120 Mois	LINEAIRE
RONDEAU ISARD AGENCEMENTS	66 020	72 Mois	LINEAIRE
RONDEAU ISARD FACADES PEINTURES	25 206	120 Mois	LINEAIRE
RONDEAU ISARD INSTALLATIONS CVC	91 410	120 Mois	LINEAIRE
RONDEAU ISARD FILETS ANTI PIGEONS	5 402	60 Mois	LINEAIRE
PARKINGS PH GROS OEUVRE	648 000	600 Mois	LINEAIRE
PARKINGS PH AGENCEMENTS	4 906	60 Mois	LINEAIRE
PARKINGS PH GROS OEUVRE	45 000	600 Mois	LINEAIRE
PARKINGS PH AGENCEMENTS	2 667	60 Mois	LINEAIRE
		Mois	
TOTAL	2 013 044		

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL SIRIUS 38130 ECHIROLLES	8 000	736 536	100,00	118 530
SCI ALPHA 38130 ECHIROLLES	6 960	472 304	63,25	127 390
SARL 2.F. 38130 ECHIROLLES	7 500	170 541	100,00	9 266
SCI ETOILE 38130 ECHIROLLES	1 000	48 096	100,00	48 096
SCI DU PRE DU MAS II 38130 ECHIROLLES	1 000	2 165	100,00	2 165
SARL AL ISERE ET SAVOIES 38130 ECHIROLLES	32 622	309 642	100,00	50 810
SCI ATLAS 38130 ECHIROLLES	1 600	-4 340	100,00	-4 340
SCI MISTRAL POLYTEC 38130 ECHIROLLES	300 000	267 960	50,10	252 210
SCI PETITE HALLE BOUCHAYER-VIALLET 38130 ECHIROLLE	1 000	-147 706	100,00	155 307
SAS SOLARPARC 38130 ECHIROLLES	100 000	28 758	100,00	28 758
SCI ATLAS 1 38130 ECHIROLLES	10 000	-64 486	67,00	-64 486
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SCI JACQUERE 38130 ECHIROLLES	1 000	-43 639	25,00	-42 639

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 622 375	1 622 375			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	250	250			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 106			3 106
Immobilisations incorporelles	3 106			3 106
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	835 292	62 948		898 240
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	69 896	3 544		73 440
- Instal.générales, agencements aménagements divers	53 285	6 166		59 451
- Matériel de transport	71 044	9 672	32 422	48 294
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	30 031	1 686		31 717
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 059 548	84 017	32 422	1 111 142
ACTIF IMMOBILISE	1 062 654	84 017	32 422	1 114 249

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 364 687 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	4 143 773		4 143 773
Prêts			
Autres	1 383		1 383
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	139 535	139 535	
Autres	73 284	73 284	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 711	6 711	
Total	4 364 687	219 531	4 145 156
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances ratt.part.int.courus	47 855
Clients factures à établir	10 244
Etat produits à recevoir	1 127
SARL 2 F - Produits a recevoir	3 370
VALEXIM - Produits a recevoir	811
Total	63 407

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 44 200,00 € décomposé en 442 titres d'une valeur nominale de 100,00 €.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	15 000				15 000
Total	15 000				15 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 146 079 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	718 319	268 286	450 033	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 272 072	272 072		2 000 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	140 347	140 347		
Dettes fiscales et sociales	141 092	141 092		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	34 079	34 079		
Autres dettes (**)	1 840 171	8 427		1 831 743
Produits constatés d'avance				
Total	5 146 079	864 302	450 033	3 831 743
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	264 439			
(**) Dont envers les associés	1 831 743			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 831 743 €.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fact. non parvenues	11 411
Intérêts courus	1 003
Int.courus s/dettes ratt.particip.	42 648
Associés intérêts courus	21 236
Dettes provis. pr congés à payer	5 527
Personnel charges à payer	57 586
Charges sociales s/congés à payer	1 718
Organ.sociaux charges à payer	23 034
Etat charges à payer	2 681
Total	166 846

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	6 711		
Total	6 711		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes	222 999		222 999
Prestations de services	284 666		284 666
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	124 633		124 633
TOTAL	632 298		632 298

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 4 920 €

Honoraire des autres services : 0 €

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2011, la société SAS 2.P. est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS 2.P.. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en €
Effets escomptés non échus	
<i>TITRES DE SCI NANTIS</i>	166 650
<i>ENGAGEMENT DE NON CESSION DE TITRES</i>	165 900
<i>CAUTIONS ET GARANTIES</i>	375 000
<i>AFFECTATIONS HYPOTECAIRES</i>	129 090
<i>PRIVILEGE PRETEUR DE DENIERS</i>	280 944
Avals et cautions	1 117 584
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>ENGAGEMENTS DE BLOCAGE DE COMPTES COURANTS</i>	1 941 567
<i>ENGAGEMENTS BIENS PRIS EN LOCATIONS</i>	71 465
Autres engagements donnés	2 013 032
Total	3 130 616
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	410 034

2.P.

Société par actions simplifiée au capital de 44 200 euros

Siège social : 4 rue Octant, 38130 ECHIROLLES

RCS GRENOBLE 432 470 631

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 100 367 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 100 367 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 3 270 230 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée sur les trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 16 juin 2022

Certifié conforme

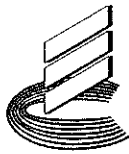
Le Président

Michel FERRIER



Société civile
ANZALONE MOUNIER

Experts comptables
Commissaires aux comptes



SAS 2 P

Société par Actions Simplifiée au capital de 44 200 Euros
4 Rue de l'Octant
38130 ECHIROLLES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2021

SAS 2 P

Société par actions simplifiées au capital de 44 200 €uros

4 Rue de l'Octant

38130 ECHIROLLES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2021

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 2 P relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les comptes annuels, faisant apparaître **un résultat comptable bénéficiaire de 100 367 €uros** sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS 2 P à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

La note « informations complémentaires » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives au traitement des résultats des sociétés civiles immobilières dans lesquelles votre société détient une participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Président et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS 2 P à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SEYSSINET, le 1 Juin 2022

Pour la Société Civile ANZALONE MOUNIER


Christian MOUNIER
Commissaire aux Comptes Inscrit
Membre de la Compagnie
Régionale de GRENOBLE